

| | |
|---|------------|
| Mission 1 : le combat pour l'emploi local | M1 |
| Action 1 : faire émerger les PME du futur | A1 |
| Soutien à la création et à la transmission d'entreprises | 513 |

Le Conseil Régional,

- VU** les articles 107 et 108 du Traité sur le Fonctionnement de l'Union Européenne,
- VU** le règlement N° 1407/2013 de la Commission Européenne du 18 décembre 2013 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis, prolongé jusqu'au 31 décembre 2023 par le règlement (UE) n°2020/972 du 2 juillet 2020,
- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 1511-1 et suivants, L 1511-7, L 1611-4, L 4221-1 et suivants et R.1511-1 et suivants,
- VU** l'arrêté DIRECCTE/2017/27 du Préfet de région en date du 24 février 2017 portant approbation du Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation de la Région des Pays de la Loire,
- VU** la délibération du Conseil régional en date des 14, 15 et 16 décembre 2016 approuvant le Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation,
- VU** la délibération de la Commission permanente du 25 mai 2018 relative au règlement d'intervention « Pays de la Loire Prime Création »,
- VU** la délibération de la Commission permanente du 30 avril 2020 relative au règlement d'intervention « Pays de la Loire Prime Création »,
- VU** la déclaration de « de minimis » fournie par les bénéficiaires,
- VU** le règlement budgétaire et financier,
- VU** le budget voté au titre de l'exercice 2021 lors des séances du Conseil régional relatives au budget de la Région,
- VU** l'avis du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional en date du 19 octobre 2021,

CONSIDERANT le rapport de sa Présidente,

CONSIDERANT la tenue de la commission Entreprises, développement international, numérique, croissance verte, tourisme, innovation et enseignement supérieur et recherche

ENTENDU les interventions de Solène MESNAGER, Arash SAEIDI, Eric FREMY, François DE RUGY, Raymond de MALHERBE, Eric PROVOST, Véronique MAHE, Lydie BERNARD, Stéphane GACHET, Constance NEBBULA, Samia SOULTANI VIGNERON, Eléonore REVEL, Richard THIRIET, Eric GRELIER, Pascale HAMEAU, Franck LOUVRIER

Après en avoir délibéré,

APPROUVE

l'inscription à la Décision modificative 2021-2 d'une dotation de 661 000 € d'autorisations d'engagement au titre du programme n°513 « Soutien à la création et à la transmission d'entreprises »,


AFFECTE

une dotation complémentaire d'autorisation d'engagement d'un montant de 50 000 € sur le dossier père du dispositif « Pays de la Loire Prime Création » N°2021_03708,

AFFECTE

une dotation complémentaire d'autorisation d'engagement d'un montant de 611 000 € sur l'opération N°20D06646 relative au marché Pays de la Loire Parcours Entrepreneur.

La Présidente du Conseil régional



Christelle MORANÇAIS

ADOPTÉ

Abstentions : Groupe Printemps des Pays de la Loire

REÇU le 25/10/21 à la Préfecture de la Région des Pays de la Loire

L'original de la délibération et les documents annexés sont mis à la consultation conformément aux dispositions de la loi n° 78.753 du 17 juillet 1978 relative à l'accès aux documents administratifs